

124/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 3 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois février deux mille vingt-deux à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Chantal COLLÉOU ; Édouard TROLES ; Hervé TILLY ; Florent LE HERVÉ ; Marc LEFEVRE ; Annick LE GALL ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND

Absents : Sonia FLOCH, Cyrielle MOY, Paul UGUEN

Procurations : Sonia FLOCH donne pouvoir à Chantal COLLÉOU, Paul UGUEN donne pouvoir à Françoise NORMAND

Secrétaire de séance : Florent LE HERVÉ

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 janvier 2022

Objet : Modification représentants PNRA

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de procéder à un changement sur la désignation des représentants au Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA). Ce changement correspond à une inversion entre le titulaire, Monsieur Éric CLOAREC, et le suppléant, Monsieur Hervé TILLY.

Monsieur Le Maire propose d'annuler la délibération n°17-20 du 23 juin 2020 désignant les représentants au PNRA pour la commune de Guerlesquin, et de la remplacer par les représentants suivants :

- Titulaire : Hervé TILLY
- Suppléant : Éric CLOAREC

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur cette proposition.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, cette proposition.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec